

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Le Livre d'Or de Bayonne.— Textes Gascons du XIII<sup>e</sup> siècle.

— «Le Livre d'Or est un recueil de copies d'actes originaux, destitué de toutes formalités juridiques, parce qu'elles n'avaient pas encore été introduites. Il fut confectionné par ordre de l'évêque et du chapitre pour assurer la conservation des documents les plus importants des archives capitulaires.

» Le Livre d'Or contient en effet: 1<sup>o</sup> Charte et bulles fixant l'étendue et la juridiction de l'évêché de Labourd (pp. 1, 4, 107); 2<sup>o</sup> Chartes faites par diverses personnes publiques, ou privées, portant donation: d'édifice religieux (*la Cathédrale de Bayonne avec ses dépendances*), de moulins, de manse ou habitation de serfs ruraux, de fonds de terre (*la moitié du terrain de la ville de Bayonne*), de vergers, de pommeraies, de carrière de pierre; de dixmes de nature diverse; 3<sup>o</sup> Actes d'échanges, d'achats, de ventes, de cessions, de prêts, d'impignurations ou engagements; d'arrangements, d'accords, de transactions; de partage des revenus ecclésiastiques, de présentations aux cures; d'affrèvements, de fondations de prébendes; de paiement d'argent pour exemption de certaines redevances...., etc...; 4<sup>o</sup> Liste de 727 censitaires dont 257 payaient au chapitre le cens des maisons, *census domualium*, vulgairement appelé aussi *cirmanadges*; 330 les cens des jardins, *census hortorum*, en gascon: *los seis deus orts*; 140 censitaires de tout ordre relevaient directement de la mitre. Quelques cens se partageaient par moitié entre le chapitre et le roi d'Angleterre, duc de Guienne et de Gascogne.

» En résumé, le Livre d'Or contient, transcrits intégralement, tous les anciens titres intéressant la juridiction territoriale, le temporel, les droits et privilèges de l'église de Bayonne.»

Cet ouvrage, qui vient de paraître, est une œuvre collective, commencée par le regretté abbé Bidache, publiée par M. l'abbé Dubarat, M. Pierre Yturbide et M. l'abbé Daranatz.

Le Livre d'Or est en vente à Pau, chez tous les libraires et à la librairie Lasserre, à Bayonne, à 6 fr.

Une édition complète contenant les textes latins et gascons, du x<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle, paraîtra prochainement.

**Eskua'dun Eliza Kantuak** (1).— M. l'abbé Hiriart, le distingué maître de chapelle du Petit Séminaire de Laressore, a présenté récemment au public un beau recueil de cantiques harmonisés: *Eskualdun Eliza Kantuak*. L'édition est vraiment alléchante. Un frontispice délicieux, dû au pinceau d'un artiste amoureuxment épris du pays basque représente, sur un fond de montagnes que l'on reconnaîtra sans peine au pays de Ramuntcho, un vieux barde à longue chevelure, chantant quelque chose devant une croix originale que je crois avoir vue aux environs de Fontarabie. Plus bas, un jeune *Chirulero* égrène des cantilènes rustiques sur un rustique chalumeau. Plus bas encore une *Amacho* file paisiblement le lin chevelu, tandis que ses lèvres amincies semblent murmurer une vieille chanson. Si vous voulez savoir ce que chantent ces bonnes gens, ouvrez le cahier, où M. Hiriart a rassemblé et groupé, un peu au hasard, les cantiques en usage au pays basque.

Ces cantiques, comme l'auteur le dit fort bien dans sa préface, sont de plusieurs sortes:

1° «Ceux qui portent visiblement les caractères de la mélodie basque; la simplicité, certaine mélancolie, avec des élans néanmoins et des échappées qui sentent la liberté des montagnes»; 2° Ceux qui ne sont pas nés en terre basque, mais qui s'y sont malheureusement acclimatés, les uns «simples... et populaires», les autres «à forme plus moderne et à visées quelque peu artistiques», hélas!

On ne saurait trop remercier l'auteur d'avoir entrepris un travail aussi utile. Il aura, de la sorte, sauvé de l'oubli un bon nombre de nos antiques mélodies, ou les aura, du moins, arrachées à certaines interprétations fantaisistes et aventureuses, en les faisant rentrer dans la bonne et peut-être primitive tradition.

Je sais bien que des esprits chagrins lui reprocheront de n'avoir pas assez comparé entre elles les diverses variantes des cantiques pour choisir celle que, à leur sens, ils jugent de beaucoup préférable. Mais M. Hiriart a bon goût. Il aurait pu mieux choisir, c'est possible — il a du moins bien choisi — cela est déjà fort beau, et cela doit suffire.

C'est peut-être cette différence qui existe entre les interprétations locales d'un même cantique, qui fera que M. Hiriart aura atteint seulement la moitié de son but. L'auteur des *Eskualdun Eliza Kantuak* a voulu en effet proposer aux organistes, une manière «d'accompagnement pour le chant du peuple.» Mais qu'il y prenne garde. A moins que l'interprétation mélodique qu'il propose ne vienne à prévaloir (et ce sera chose difficile, longue, en admettant que cela soit chose possible) l'usage exclusif de cet accompagnement pourrait bien devenir une source

(1) En vente à Paris, chez Roudanez, 9, rue de Médicis. Bayonne: Lasserre, rue Gambetta; Bossières, place du Réduit.

féconde de confusion et de cacophonie. Du reste, la difficulté parfois très réelle de l'exécution rendra souvent impraticable la méthode d'accompagnement préconisée par M. Hiriart.

C'est ce qui nous fait croire que l'intention de l'auteur était, plutôt et avant tout, d'offrir au public, une série «de pièces brèves pour orgue ou harmonium». Le mode même de son harmonisation, le style presque constamment contrapontique, et un peu chargé dont il use, nous montrent clairement que l'artiste ne se préoccupait pas d'établir un simple «accompagnement pour le chant du peuple». Considérée sous ce nouvel aspect, l'œuvre de M. Hiriart n'est pas seulement une œuvre utile. Elle est encore une œuvre artistique. On y trouvera bien quelques pièces un peu vibrantes et qui sonnent trop le cuivre des fanfares; des chromatismes mièvres et d'un goût discutable, nous surprenant désagréablement au bout d'une ligne, ou après des phrases d'une très belle allure et d'une tenue irréprochable. Et, du reste, l'auteur nous avertit, avec une modestie peut-être excessive, qu'il n'a pas entendu faire «de purs chefs-d'œuvre». Mais ces imperfections (nous nous gardons bien de dire ces incorrections — M. Hiriart n'en commet jamais —) ne gâtent nullement ce que les *Eskualdun Eliza Kantuak* contiennent de beauté mâle; et parfois d'exquise délicatesse. Ayant un sens très juste des vrais caractères de de mélodie basque, l'artiste s'est efforcé de les respecter dans une harmonisation exactement appropriée. Et l'on peut dire que le plus souvent il y a fort bien réussi. Aux mélodies issues ou imitées du chant d'église (et chacun sait que le nombre en est assez considérable) il a su donner un accompagnement sobre, grave, dont le «diatonisme parfois rigoureux» possède la saveur de l'accompagnement plain-chantique. Le n° 1, par exemple, nous offre un spécimen très heureux de cette excellente manière. Quant aux mélodies plus sentimentales, M. Hiriart a su les draper dans un style original et poétique, d'où il se dégage quelquefois comme un charme inexprimable de tendresse et de mélancolie. Les pièces de ce dernier genre sont fort nombreuses. Qu'il nous suffise de signaler au passage les n°s 13, 28, 30, 33, et surtout le n° 12, qui, à notre avis, est un petit chef-d'œuvre de gracieuse simplicité.

Il nous reste à souhaiter que les *Eskualdun Eliza Kantuak* reçoivent le meilleur accueil de tous ceux qui s'intéressent au maintien des traditions Euskariennes. Nous osons espérer qu'ils ne sont que le prélude d'une série de publications artistiques, où M. Hiriart saura joindre à la correction déjà impeccable du fond, cette distinction, cet atticisme de la forme qui n'est assurément pas absente de son œuvre, mais que l'on est en droit d'exiger dans une mesure plus large encore, d'un homme de si bon goût.

HALADA.